

# Bien comprendre la LOA avant de s'engager

Vous l'avez sans doute déjà remarqué : depuis quelques années, les publicités pour les automobiles n'annoncent plus de prix de vente, mais un prix à la location, souvent alléchant.

## La démocratisation de la LOA

Une marque compare même le prix de sa voiture à celui d'un magazine. « Pour un magazine par jour, offrez vous la nouvelle BIIPPPP ». Le phénomène prend tellement d'ampleur que désormais, vous pouvez aussi acheter d'autres choses en location, par exemple un téléviseur, ou un appareil électroménager.

Pardon : vous pouvez aussi louer d'autres choses, dont vous ne serez souvent jamais propriétaire. Car c'est bien là le principal souci des offres de LOA ou de LLD. C'est totalement impossible avec la LLD puisque l'acronyme signifie justement location longue durée. Seule la LOA : location avec option d'achat, offre cette possibilité. Mais dans la réalité, beaucoup se découragent, en découvrant qu'il faut mettre encore pas mal la main à la poche pour devenir pleinement propriétaire.

## La LOA et LLD ne sont pas des crédits

Tout n'est pas pour autant noir : par exemple, louer un ordinateur ou un téléphone mobile permet d'en changer par exemple, tous les ans, afin d'avoir toujours le dernier modèle. Mais bien sûr, ce luxe a un prix. À l'inverse, pour une automobile, il faut vraiment être passionné, et vouloir toujours rouler au volant d'une voiture neuve ou quasi neuve, pour en changer tous les deux ou trois ans grâce à la LOA ou à la LLD.

Sans compter qu'au moment de la restitution du véhicule ou de l'appareil loué, il y a la mauvaise surprise des frais de remise en état standard. Seulement voilà : LOA et LLD ont un atout majeur dans leur manche : puisque ce ne sont pas des crédits, on ne calculera pas votre taux d'endettement. Et pourtant vous vous engagez bien à payer tous les mois une certaine somme pendant un, deux, ou trois ans. Soyez donc prudents avant de signer.

Retrouvez le podcast